

Conditions d'accès

- Détenir une notification de la MDPH pour un accompagnement par le SSEFS "Longueur d'Ondes"
- Que l'enfant soit scolarisé, s'il a plus de 3 ans

Démarches préalables

Remplir un dossier de demande auprès de
Sarthe Autonomie (ex MDPH)
11 rue du Pied Sec - Le Mans

Dossier disponible sur le site : servicepublic.fr

Nous sommes disponibles pour vous soutenir dans ces démarches.

Contact

SSEFS 72
52, rue du Puits de la Chaîne
72000 Le Mans
02.43.24.05.79
centregenouel@apajh72-53.fr

Plan d'accès



52, rue du Puits de la Chaîne 72 000 LE MANS

Accès par les transports en commun :



Bus Setram ligne n°16 arrêt Libération



Tramway ligne T1
arrêt Lafayette ou Gambetta Mûriers



13 impasse Armand Saffray - 72000 LE MANS
www.apajh72-53.org

Affiliée à la fédération APAJH reconnue d'utilité publique
Siret 302 949 318 00042 - NAF 8810B



Présentation vidéo SSEFS 72



SSEFS 72

Service de Soutien à l'Education
Familiale et à la Scolarisation pour les jeunes
déficients auditifs

Agrément de la naissance à 20 ans

Les missions du SSEFS 72

Le SSEFS est un service médico-social placé sous l'autorité de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire.

Il intervient dans tout le département de la Sarthe auprès de 41 jeunes déficients auditifs âgés de 0 à 20 ans.

Notre approche consiste à soutenir l'inclusion scolaire et vise l'accès à la citoyenneté dans tous les domaines de la vie (sociale, professionnelle...).

Le service développe son intervention en favorisant les liens avec les acteurs de l'environnement du jeune.

Dans le **respect du choix de communication du jeune et de sa famille**, un Projet Individuel d'Accompagnement est élaboré et actualisé chaque année .



L'accompagnement

Dans une optique de prévention et de prise en compte des besoins des jeunes, les objectifs d'accompagnement peuvent viser à :

- Favoriser l'aptitude à communiquer (*oral/LPC/LSF, les logiciels de communication...*)
- Développer la socialisation, l'autonomie.
- Faciliter les apprentissages par des actions éducatives, rééducatives et pédagogiques adaptées (en classe ou en dehors).
- Pouvoir rencontrer d'autres jeunes (groupes de paroles, contes...) et/ou d'autres familles en fonction de la demande.

L'organisation de l'accompagnement se fait en fonction :

- des besoins exprimés par les parents et l'enfant,
- des bilans des professionnels du SSEFS,
- de l'âge de l'enfant, de son emploi du temps...

Le fonctionnement

Le SSEFS peut accompagner les enfants dans tous leurs lieux de vie

- Au domicile,
- Sur le lieu de garde et/ou d'activité,
- Au sein de l'établissement scolaire,
- Au centre de formation professionnelle ainsi que sur le lieu de travail (en cas d'alternance)

Le SSEFS dispose d'une équipe pluridisciplinaire

- une direction
- un médecin référent (O.R.L.)
- une secrétaire
- une comptable
- des éducatrices
- une codeuse LPC
- une interface de communication
- des psychomotriciennes
- des orthophonistes
- des professeurs CAPEJS
- une psychologue
- une neuropsychologue
- une assistante sociale